



Lyon, le 10 décembre

ACCÈS AUX SOINS

Un partenariat inédit avec Qare pour améliorer l'accès aux soins dans tous les territoires, notamment pour les femmes victimes de violences

Lundi 08 décembre, à Varzy (Nièvre), Gilles Noël, vice-président de l'AMRF en charge de la santé et maire de Varzy, et Sylvie Nhansana, CEO de Qare, ont signé la première convention de partenariat entre l'AMRF et Qare, leader de la téléconsultation en France depuis 8 ans et société agréée par le ministère de la Santé, en présence du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ruralité, Michel Fournier.

Ce partenariat vise à renforcer l'accès aux soins, notamment en santé mentale, pour l'ensemble des citoyens, et plus particulièrement l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles ou intra-familiales et contraintes avec leurs enfants de quitter leur domicile pour fuir des violences, en mobilisant les élus locaux comme relais de proximité dès le "premier kilomètre".

Ce partenariat ambitieux s'inscrit pleinement dans le programme "Élu-e Rural-e, Relais de l'Égalité" (ERRE) porté par l'AMRF, auquel se sont récemment associés trois ministères. Il a vocation à s'appliquer à toute situation de discrimination rencontrée sur une commune rurale - raciale, LGBTQIA+, handicap, etc. - et à améliorer l'accompagnement et l'orientation des victimes.

Les actions menées par Qare au bénéfice des habitants des communes adhérentes à l'AMRF ont pour priorité d'améliorer l'accès aux soins des publics vulnérables et fragilisés (femmes victimes de violence en milieu rural, adolescent en souffrance, victimes d'isolement ou de harcèlement, etc.), qu'il s'agisse de consultations de médecine générale ou de spécialité, notamment psychiatrie, gynécologie, pédiatrie (notamment en réponse à la demande croissante de consultations de santé mentale chez les jeunes de 18 à 24 ans, particulièrement dans les territoires ruraux).

Dans le prolongement du programme ERRE, ce volet vise notamment à faciliter l'accès aux soins des femmes ayant dû fuir leur domicile – renouvellement de traitements, soutien psychologique, délivrance d'ordonnance pour réaliser un bilan médical, etc. – ainsi que de leurs enfants, pour lesquels des téléconsultations pédiatriques et de santé mentale seront proposés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des maires au service des maires

Le partenariat a pour objectif de renforcer la coopération entre les maires et les services d'accès aux soins, en déployant une offre de téléconsultation de proximité avec Qare dans les communes rurales. Chaque commune volontaire de l'AMRF pourra déployer ce partenariat en fonction de ses moyens, sa taille et des réalités locales. Un point d'accès numérique, connecté à la solution Qare, 7 jours sur 7 de 7h à 23h, sera installé (ordinateur en mairie, maison de santé, tiers-lieu, médiathèque, maison France Services, etc.). Qare mettant à disposition l'ensemble de ses 2800 praticiens, incluant près de 2200 médecins généralistes et 340 psychiatres et psychologues, et proposant des créneaux dans un délai rapide, souvent entre 15 et 30 minutes

Cette prise en charge est conçue pour apporter une réponse humaine et immédiate à une personne en détresse, dans un cadre confidentiel et sécurisé. Les élus ou secrétaires de mairie souhaitant déployer ce service bénéficieront d'une formation dédiée à distance, pour accompagner la prise en main de la solution, l'orientation des patients et la gestion confidentielle de ces situations sensibles.

Pour le Bureau

Dominique Chappuit, Vice-présidente en charge du programme ERRE
Gilles Noël, Vice-président en charge de la Santé

ILS ET ELLES TÉMOIGNENT :

“Un panel de réponses opérationnelles et simples d'accès partout et tout le temps : une réelle avancée en milieu rural susceptible de contribuer à créer les conditions concrètes de la lutte contre les inégalités d'accès aux soins des publics violentés en milieu rural.” - Gilles Noël, vice-président de l'AMRF, en charge de la santé

“Cette convention aboutit après plusieurs mois de concertation avec les élus ruraux. Nous la ferons vivre par un suivi régulier et les remontées de terrain, c'est concret et utile.” - Dominique Chappuit, vice-présidente de l'AMRF

“Cette convention de partenariat va permettre aux patients des communes les plus éloignées du soin d'avoir un accès rapide et identique au reste du territoire, pour répondre à leurs problèmes de santé, en complémentarité et subsidiarité des acteurs du présentiel. Chez Qare, nos engagements pour défendre la santé des femmes et pour améliorer la prise en charge en santé mentale vont nous permettre d'apporter une réponse spécifique aux populations rurales qui en auront besoin.” - Sylvie Nhansana, CEO de Qare

[Pour en savoir plus](#)

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Qare - Laurie Thevenet - laurie.thevenet@healthhero.fr - 0636503040
AMRF - Cédric SZABO - cedric.szabo@amrf.fr - 0685769490

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon

04 37 43 39 80 amrf@amrf.fr

www.amrf.fr |



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des maires au service des maires

À PROPOS DE QARE



Qare, leader de la téléconsultation en France et agréée par le ministère de la Santé, comptabilise 200 000 téléconsultations par mois, et 2500 médecins inscrits à l'Ordre. Le service de Qare est accessible 7j/7 et de 6h à minuit, via une application mobile ou internet pour tous les Français sur tout le territoire. Depuis ses débuts, Qare défend un modèle de téléconsultation de qualité, professionnelle et encadrée. Qare suit ainsi quotidiennement 15 indicateurs de qualité médicale sur la prise en charge et le suivi des patients. Selon un sondage post-téléconsultation, 96% des patients se déclarent satisfaits du service. Qare est également spécifiquement disponible dans 23 groupes d'établissements de l'enseignement supérieur, écoles et universités. Qare est l'initiateur et membre fondateur du collectif MentalTech. En 2021, Qare rejoint le groupe leader de e-santé européen HealthHero. . Qare est également cofondateur et vice-président de la fédération Les Entreprises de Télésanté (LET) depuis 2018. Pour plus d'informations : www.qare.fr

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE



Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 13 500 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire de 89 associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. Pour plus d'informations : www.amrf.fr

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //
[@maires_ruraux](mailto:amrf@amrf.fr)